



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1664

mercredi 21 juillet 2024

- **Le gouvernement américain sanctionne l'ancien président d'Haïti, Michel Martelly pour « trafic de drogue, blanchiment d'argent et parrainage de gangs »**
- **La Police Nationale d'Haïti réprime des manifestations par des jets de gaz lacrymogène**
- **La police annonce la mort de 5 suspects et 13 arrestations, dont 3 policiers et 2 journalistes après une intervention à Clercine**
- **Plusieurs détenus ont été tués lors d'une tentative d'évasion à la prison de Saint-Marc (Artibonite)**

>> **Le gouvernement américain sanctionne l'ancien président d'Haïti, Michel Martelly pour « trafic de drogue, blanchiment d'argent et parrainage de gangs »**

Les institutions financières américaines ont l'interdiction d'accorder des prêts ou des crédits à Joseph Michel Martelly (Sweet Micky), l'ancien président d'Haïti (du 14 mai 2011 au 7 février 2016) – propulsé à cette fonction par le gouvernement étasunien et d'autres pays, exigeant une modification des résultats du 1er tour de scrutin présidentiel du 28 novembre 2010 -, pour « trafic de drogue, blanchiment d'argent et parrainage de gangs », souligne le Bureau de contrôle des avoirs étrangers du Département du trésor des États-Unis, dans un communiqué officiel ce 20 août 2024. « Toute transaction de change, soumise à la juridiction des États-Unis d'Amérique et dans laquelle Martelly a un intérêt, est interdite ». Il est aussi interdit aux citoyens américains d'investir ou d'acheter des quantités importantes d'instruments de capitaux propres ou de dette de Michel Martelly. Il est retourné vivre aux États-Unis depuis 2016, et est sanctionné « pour avoir participé ou tenté de participer à des activités ou des transactions, qui ont contribué de manière significative, [...] à la prolifération internationale de drogues illicites ou de leurs moyens de production ». Il « a abusé de son influence pour faciliter le trafic de drogues dangereuses, notamment de cocaïne, à destination des États-Unis ». Martelly s'est livré au blanchiment de produits de la drogue, il a travaillé avec des trafiquants de drogue haïtiens et a parrainé plusieurs gangs basés en Haïti, signale le Département du trésor des États-Unis. Michel Martelly, Youri Latortue, ancien président du sénat (de 2017 à 2018), l'ancien député Prophane Victor (2016 à 2020) et le directeur général du groupe Deka, Reynold Deeb, [sont impliqués dans le financement des gangs armés en Haïti](#), avait indiqué un groupe d'experts de l'ONU sur Haïti, dans un rapport publié le 18 octobre 2023. Michel Martelly a financé les gangs de la Base 257 (Pétionville), Village de Dieu, Ti Bwa et Gran Ravin (Port-au-Prince), notamment

en leur fournissant des fonds ou des armes. Par l'intermédiaire des fondations ou des membres de sa garde rapprochée, il a établi des relations et négocié avec d'autres gangs ou chefs de gangs, comme Arnel Joseph, ancien chef du gang de Village de Dieu, [abattu par la police le 26 février 2021 à l'Estère \(Artibonite\), selon le même groupe d'experts. Le 17 novembre 2022, l'ex-président haïtien Michel Martelly et deux anciens premiers ministres, Laurent Salvador Lamothe \(mai 2012 - décembre 2014\) et Jean Henry Céant \(septembre 2018 - mars 2019\), ont été sanctionnés par le gouvernement du Canada, pour leur financement des gangs en Haïti.](#)

>> La Police Nationale d'Haïti réprime des manifestations par des jets de gaz lacrymogène

Parvenus sur l'avenue Martin Luther King (Nazon), ce lundi 19 août, avant d'arriver au carrefour des routes de Delmas et de l'aéroport, des milliers de manifestants ont été dispersés à coups de gaz lacrymogènes par des agents de la Police Nationale d'Haïti (PNH). Ils ont voulu protester contre la terreur des gangs armés, qui attaquent de nouveau les quartiers de Solino, Delmas 24 et d'autres quartiers environnant Port-au-Prince depuis plusieurs jours. Des barricades de pneus enflammés ont été dressées au centre-ville de Port-au-Prince, notamment à Solino, les avenues Martin Luther King et John Brown. Des véhicules ont été également mis en travers de la route à Nazon, ce qui a provoqué des embouteillages sur la route de Delmas. Le 14 août, la police a également dispersé par gaz lacrymogènes, un mouvement de personnes déplacées de Carrefour Feuilles (banlieue sud-est de Port-au-Prince), qui réclamaient des dispositions sécuritaires pour pouvoir retourner chez elles, un an après les attaques des gangs. Le 18 août, plusieurs maisons ont été incendiées lors d'une nouvelle attaque contre le quartier de Solino par des bandits de Viv Ansanm. Des tirs nourris ont été entendus dans ce quartier ainsi qu'à Carrefour Péan. Plusieurs familles ont été de nouveau contraintes d'abandonner leurs domiciles. [Le policier James Dorsainvil a été tué et plusieurs autres personnes ont été blessées par balles](#), dans une nouvelle attaque de bandits le 15 août, contre les quartiers de Delmas 24, de Solino et ses environs. Le Syndicat de la police nationale d'Haïti (SPNH-17) a condamné cet assassinat et demande au haut commandement de l'institution policière d'agir rapidement pour empêcher que Solino fasse partie de la liste des territoires perdus. [« Si on perd le territoire de Solino, le reste du centre-ville de la capitale, Port-au-Prince sera livré aux gangs », avertit ce syndicat policier, qui fustige la passivité de la Police.](#)

>> La police annonce la mort de 5 suspects et 13 arrestations, dont 3 policiers et 2 journalistes après une intervention à Clercine

Blanco Casalès, alias Gwo Fanfan, évadé de prison, propriétaire de Anvayi Otèl (situé à Carrefour Rita, dans la zone de Clercine, à Tabarre, au nord-est de Port-au-Prince), fait partie des 5 individus tués, le 15 août, dans des échanges de tirs avec la Police. Le porte-parole de la PNH, Michel-Ange Louis-Jeune, indique dans un point de presse le lendemain, que dans cette opération menée suite à une filature, 3 armes à feu, dont 2 de longue portée, ont été saisies, des cartouches, des chargeurs et d'un bateau rempli de drogue. Blanco Casalès, (Gwo Fanfan), fut un membre de la coalition de gangs armés dénommée Viv ansanm, souligne la PNH, qui ne précise pas les noms des 4 autres suspects tués avec lui dans cette opération. Blessé par balle, un policier « engagé dans l'opération », dont l'identité n'est pas révélée, reçoit actuellement des soins. Daniel Banatte, présenté par la police nationale comme « journaliste de Regard FM », et Richelson Cénéjuste, présenté comme « journaliste de Radio Pa nou », ont été également interpellés à bord d'un Land Cruiser immatriculé SE (Service de l'Etat). Un fusil Ruger Carabine, deux pistolets, 15 cartouches, 10 250 gourdes, 4 blocs de chèquiers au nom de Daniel Banatte et deux téléphones portables, y ont été retrouvés et confisqués. Aucune

précision n'est donnée sur l'institution publique à laquelle appartient le véhicule de l'État. Les responsables de cette station, Regard Fm, ont indiqué que Daniel Banatte n'animait plus, depuis plus de 2 mois, l'émission "Regard Aktyalite". Indigné, le Groupe de médias indépendants et solidaires (GMIS) déclare « ne cautionner aucun type de collusion avec des consœurs et confrères qui se laissent aller dans la corruption, les compromissions, les vols et les gangs ». Le GMIS invite les responsables de médias à veiller sur l'éthique journalistique dans les contenus de leurs émissions. Il exhorte aussi l'Unité Centrale de Renseignements Financiers, l'Unité de Lutte Contre la Corruption et la police à recueillir des données pertinentes sur les modes de vie des journalistes et des responsables de médias.

Ndlr : US \$ 1.00 = + 140.00 gourdes ; 1 euro = 145.00 gourdes ; 1 dollar canadien = 97.00 gourdes ; 1 peso dominicain = 2.40 gourdes aujourd'hui

>> Plusieurs détenus ont été tués lors d'une tentative d'évasion à la prison de Saint-Marc (Artibonite)

Deux policiers et beaucoup de détenus ont été blessés par balles, lors de cette tentative d'évasion le 16 août, certains ont été conduits à l'hôpital pour des soins, mais leur nombre n'est pas encore connu à la mi-journée du vendredi. Cependant, un grand nombre de détenus ont pu prendre la fuite. Des images circulant sur les réseaux sociaux montrent des nuages de fumée, qui s'échappaient de la prison. La police de Saint-Marc aurait néanmoins repris le contrôle de la situation. [Avant l'évasion, un arrêt de travail a été observé depuis plusieurs jours par des agents de l'Administration pénitentiaire nationale, à la prison de Saint-Marc, pour exiger de meilleurs traitements.](#)